

Dossier  
de presse

14 avril 2023

Mer. 31 mai → Ven. 2 juin 2023

# Festival Vis-à-Vis

Châteauvallon  
Liberté  
scène nationale

## Presse nationale — ZEF

**Isabelle Muraour**

Attachée de presse

[contact@zef-bureau.fr](mailto:contact@zef-bureau.fr)

06 18 46 67 37

**Clarisse Gourmelon**

Assistante

[clarisse@zef-bureau.fr](mailto:clarisse@zef-bureau.fr)

06 32 63 60 57

## Presse régionale et communication

**Jonas Colin**

Chargé de communication

[jonas.colin@chateauvallon.com](mailto:jonas.colin@chateauvallon.com)

04 94 22 74 05 — 06 28 73 46 60

**Samantha Fontaine**

Responsable Communication

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille

[samantha.fontaine@justice.fr](mailto:samantha.fontaine@justice.fr)

04 91 40 86 08 — 07 77 16 34 64

## Châteauvallon-Liberté, scène nationale

**Châteauvallon, scène nationale**

795 Chemin de Châteauvallon

CS 10118 — 83 192 Ollioules

**Le Liberté, scène nationale**

Grand Hôtel — Place de la Liberté

83 000 Toulon

[chateauvallon-liberte.fr](http://chateauvallon-liberte.fr)

09 800 840 40

**Rejoignez-nous !**



@ChateauvallonLiberte



Châteauvallon-Liberté,  
scène nationale



@chatolib\_sn



Châteauvallon-Liberté,  
scène nationale



@chatolib\_sn

---

# Festival Vis-à-Vis

Mer. 31 mai → Ven. 2 juin 2023

**Temps fort de la création artistique en milieu carcéral, le Festival Vis-à-Vis est créé et porté par le Théâtre Paris-Villette depuis 2016.**

Danse, théâtre, musique, vidéo, photo... Le Festival Vis-à-Vis est un événement unique en France qui rend visible et valorise des projets artistiques et culturels pluridisciplinaires créés dans les établissements pénitentiaires. Des créations en partage, des œuvres communes qui s'émancipent de la simple mission sociale pour être élevées au rang d'œuvre d'art.

Au-delà de l'importance de la visibilité donnée à ces créations partagées en les rendant accessibles à un large public, l'objectif est d'offrir aux personnes détenues une expérience artistique basée sur le collectif, l'engagement, la durée et l'aboutissement.

Cette ambition réussie, favorise la réinsertion et la lutte contre la récidive. Le temps de ces ateliers et de ces spectacles, les frontières disparaissent pour laisser voir sur scène un travail main dans la main entre artistes, techniciens et personnes détenues.

Ces représentations connaissent un franc succès depuis les prémices du festival en 2016. Un partage nécessaire et un récit collectif à ne pas manquer. Ce projet est proposé dans le cadre des actions de **Châteauvallon-Liberté, scène nationale.**

Le chorégraphe **Angelin Preljocaj** est le parrain de cette édition.



# Vis-à-Vis

## Une manifestation unique et nécessaire

**Biennale dédiée à la création artistique en milieu carcéral, le Festival Vis-à-Vis existe depuis 2016 en Île-de-France, créé par le Théâtre Paris-Villette et soutenu par les Ministères de la Culture et de la Justice.**

C'est avec l'évolution des politiques culturelles et l'ouverture à de nombreux artistes et équipes artistiques de lieux complexes et sensibles de la société tels que les hôpitaux, les écoles, mais aussi le milieu carcéral, que le festival est né.

Le Théâtre Paris-Villette est parti du postulat selon lequel un artiste en résidence de création qui partage son projet avec des publics amateurs est à l'origine d'un récit collectif. Ainsi, le Festival Vis-à-Vis s'affirme en créateur de liens en offrant la possibilité à un artiste de créer un spectacle avec des personnes détenues dans un centre pénitentiaire et en le programmant par la suite.

Les personnes détenues, bien que privées de liberté, font partie intégrante de notre société. Entretenir ce lien avec le monde extérieur, voire le renforcer, sont des missions de prévention de la récidive et de réinsertion confiées à l'administration pénitentiaire. La programmation d'actions culturelles et de créations artistiques en milieu carcéral revêt, de ce point de vue, une importance particulière au sens où l'art et la culture incitent à l'ouverture à soi-même et aux autres, créent des espaces de dialogue et apprennent à douter tout en donnant des clefs de compréhension du monde. Chaque année, partout en France, les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) organisent de nombreux projets investissant une grande diversité de champs artistiques dans l'ensemble des établissements pénitentiaires, avec les concours de partenaires, qu'il s'agisse d'institutions culturelles, d'artistes ou d'associations.

Tous contribuent à signifier aux personnes détenues que l'art les concerne, que les lieux de culture leur sont ouverts et que l'acte de création peut rendre fierté, confiance et sentiment d'appartenance à une collectivité.

**Ainsi, le Festival Vis-à-Vis permet la présentation au grand public de différents projets artistiques et culturels menés dans les établissements pénitentiaires.**

Face au succès rencontré par cette manifestation et avec une volonté d'ouvrir Vis-à-Vis au delà du territoire francilien, le Théâtre Paris-Villette, la direction de l'administration pénitentiaire et le Ministère de la culture ont souhaité mettre en partage cette initiative inédite en organisant une première édition en région. Si cet événement se caractérise par son inscription régionale, il est le résultat d'une logique territoriale plus large : il fait écho aux enjeux nationaux d'insertion et de lutte contre la récidive.

**Châteauvallon-Liberté, scène nationale avec l'expertise du Théâtre Paris-Villette et de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille (DISP), portera pour la première fois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur le Festival Vis-à-Vis. Cette édition se déroulera à Châteauvallon (Ollioules — Var) du 31 mai au 2 juin 2023 et accueillera les créations de plusieurs établissements pénitentiaires devant le public habituel de la Scène nationale.**

# Présentation

**Le Festival Vis-à-Vis s'inscrit dans la programmation de la saison 22—23 de Châteauvallon-Liberté, scène nationale en résonance avec le Théma #43 — Justice, es-tu là ?**

---

# Entretien avec Valérie Dassonville

Directrice artistique du Festival Vis-à-Vis au Théâtre Paris-Villette

**Vous décidez de créer le temps fort Vis-à-Vis au début de votre codirection au Théâtre Paris-Villette. Après quatre éditions, pourquoi souhaitez-vous délocaliser le Festival Vis-à-Vis ?**

Valérie Dassonville – Il ne s'agit pas de délocaliser le Festival Vis-à-Vis mais de le répliquer sur d'autres territoires. Le projet est de permettre à ce temps fort de la création artistique en milieu carcéral d'exister à la fois à Paris Villette et dans d'autres régions que l'Île-de-France.

A trois reprises, des projets montés en Région Sud ont été montrés à l'occasion des éditions de Vis-à-Vis : en 2018, le travail d'Olivier Py avec la Maison d'Arrêt du Pontet, en 2020 celui de Joël Pommerat avec la Maison Centrale d'Arles et en 2022 celui de la compagnie Sur le fil avec le Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes. C'est donc très naturellement que cette idée de réplique est née.

Châteaувallon a répondu favorablement à cette envie et réuni de nombreux partenaires culturels et pénitentiaires de la Région Sud avec l'idée de rendre ce festival itinérant. La première édition se tiendra dans cet incroyable cadre qu'est Châteaувallon.

**Quelles sont les différentes étapes de construction d'un tel projet ? Faire travailler les services pénitentiaires avec les artistes et les structures culturelles ne doit pas être évident.**

Valérie Dassonville – Le rôle joué par les Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires (DISP) et les coordinateurs culturels au sein des établissements pénitentiaires est essentiel. Convaincus par ce projet de création en milieu pénitentiaire, ils permettent aux artistes de pousser les portes des lieux de privation de liberté. Mais cette conviction ne serait rien sans le soutien financier des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

La DISP Marseille et la DRAC PACA ont travaillé, main dans la main, pour informer et convaincre structures pénitentiaires et structures culturelles de la Région. L'accueil a été excellent, ce qui nous a convaincus de tenter cette aventure.

**Les projets culturels en prison ne manquent pas. Mais peu sont montrés au public et c'est vraiment la spécificité de Vis-à-Vis. Pouvez-vous nous raconter comment les artistes travaillent avec les personnes détenues et quelle place tient la représentation ?**

Valérie Dassonville – Il est évident que chaque aventure est unique. Les coordinateurs culturels des établissements pénitentiaires et les équipes artistiques portent le projet auprès des détenus. Il n'est pas simple de s'engager dans cette aventure, de se confronter au texte, au jeu d'acteur, d'accepter d'être dirigé par un metteur en scène.

Au moment de la représentation, c'est-à-dire de la présentation au public par ceux qu'on ne voit pas, qui sont enfermés, il y a quelque chose de profond qui se joue, rejoignant les enjeux de réinsertion et de lutte contre la récidive. La peine de prison est une mise à l'écart qui doit normalement servir au retour. Pour un détenu, monter sur scène face à un public, «se représenter» c'est lui dire : "Je me présente à nouveau à toi pour que tu me voies à nouveau."

Propos recueillis en novembre 2022

→ Découvrez la genèse du Festival Vis-à-Vis avec l'entretien réalisé par Marie Plantin pour Sceneweb sur [ce lien](#).

Entretien

---

Mercredi 31 mai

à partir de 19h30

© Tarif unique pour la soirée 5€

# Appât de loup

Compagnie 1<sup>er</sup> Acte

Centre pénitentiaire de Borgo

---

## Théâtre

⌚ Durée à préciser

**Tout part de la réécriture d'un conte pour enfant avec de nouveaux personnages : un loup, un jeune homme et sa grand-mère.**

**Mais quand la justice va se mêler au conte, l'histoire a soudainement des résonances plus actuelles et profondes.**

Qui est coupable ? Qui est responsable ? Où est la morale ?

Pourquoi un individu a pu être amené à agir de la sorte ?

Tant de questions auxquelles les acteurs ne répondront pas, donnant au public le pouvoir de la sentence.

# Programme

Jeudi 1<sup>er</sup> juin

à partir de 19h30

© Tarif unique pour la soirée 5€

## Du C(h)œur des femmes

Fitorio Théâtre  
Centre pénitentiaire des  
Baumettes

### Théâtre

⌚ 45 à 60 min

**Du C(h)œur des femmes est un projet existant depuis l'été 2022 permettant à des femmes détenues de libérer leur voix à travers un projet de création multidisciplinaire.**

Cette année, le projet est réitéré et donne l'opportunité aux participantes de monter sur scène aux côtés d'autres femmes marseillaises, artistes et musiciens professionnels.

La musique rythmera et soutiendra leur voix pendant qu'elles partageront leurs histoires, pour lutter contre le silence, la solitude, l'isolement ou encore la violence.

## L'AUTRE\*

Compagnie Totem  
Maison d'arrêt de  
Digne-les-Bains

### Théâtre

⌚ 35 min

**Un regard entre le jeune homme étranger, à la fenêtre de l'hôtel et le vieillard du pays. Un tremblement de terre et les bâtisses s'écroulent. Le vieillard s'entête à faire travailler les sauveteurs là où il semble n'y avoir aucune vie. Dessous, un souffle, une voix murmurée, chantée. L'un sauvera l'autre. Chacun en sortira différent.**

C'est l'histoire d'une humanité obstinément solidaire, d'un éveil à un avenir différent.

C'est l'histoire de deux hommes, de plusieurs hommes.

Les personnes détenues et les acteurs professionnels vont créer un moment de théâtre à partir du roman d'Andrée Chedid : *L'Autre*.

# Programme

\*Titre provisoire

Ce programme est susceptible d'être modifié.

Vendredi 2 juin

à partir de 19h30

© Tarif unique pour la soirée 5€

## Le Lab'Oratoire

Théâtre du Léopard  
Maison d'arrêt de Draguignan

## Au nom du rêve

Compagnie Humaine  
Maison d'arrêt de Nice

### Théâtre - Danse

⌚ Durée à préciser

**En s'appuyant sur les écrits des ateliers Slam réalisés au cours de l'année, les personnes détenues et professionnels se produiront sur scène en mélangeant danse contemporaine et hip-hop, texte, musique et photographie.**

Sur des bases travaillées en répétition, les participants se livreront à des improvisations et à des bricolages sonores en *live* pour accompagner l'expression de leurs mots et de leurs gestes.

### Danse

⌚ 40 min

**Cette production artistique mêle deux types de création : la danse et la musique. La chorégraphie va naître à partir d'une recherche de mouvements, de conceptualisation d'un vécu et la place laissée au sensible.**

En parallèle, des ateliers à la fois techniques et expérimentaux vont permettre la réalisation d'une création sonore collective à l'issue d'un processus d'apprentissage s'appuyant notamment sur le *field recording* et le jeu de l'improvisation.

# Programme

---

Mercredi 31 mai → Vendredi 2 juin

© Tarif unique pour la soirée 5€

# Les Voix d'Astérion, paroles de détenus

Mujô Production  
Maison Centrale d'Arles

---

Cinéma

**À partir de l'étude de textes sur la figure mythologique d'Astérion - le nom de naissance du Minotaure - six personnes détenues vont se prêter à un exercice de parole en s'appropriant le mythe et en y liant leur quotidien et leurs rêves.**

Les séances d'ateliers filmées sont restituées sous forme d'un objet filmique documentaire.

# EXISTER

Les Films du Papillon  
Maisons d'arrêt de Gap et de  
Digne-les-Bains

---

Cinéma

**Si l'humain existe en partie grâce au regard d'un autre, comment exister dans le milieu particulier de la détention où le contact avec le monde est réduit au minimum ?**

Plusieurs personnes détenues des deux maisons d'arrêt vont s'exprimer autour de la notion «d'exister» à l'aide d'une multitude de supports restitués sous forme audiovisuelle : fiction, narration, expérimentations, vidéopoèmes, écrits, photographies...

---

# Merveille

Compagnie Dispensa Barzotti  
Maison d'arrêt de Grasse

---

Création sonore

**«Avez-vous déjà vécu une expérience magique ?»**

Cette même question posée à tous les participants libère leur parole et leurs histoires magiques, guidant avec leur voix les auditeurs dans un monde loin de la vie quotidienne.

*Merveille* est une création sonore invitant à réactiver en nous les mécanismes du rêve.

# Programme

---

# Théma #43

## Justice, es-tu là ?

Avril → Juin 2023

Le bicentenaire du Barreau de Toulon est l'occasion de célébrer une fraternité, d'ouvrir le théâtre à cette « mise en scène » de la justice qu'est un procès, sa solennité, ses règles, ses textes, ses lieux dédiés, ce pouvoir de la parole qui circule entre accusation, défense et délibération.

Théâtre et Barreau traitent tous deux des passions humaines, ils cherchent des solutions qui apaisent les violences, ils donnent à voir, représentent, touchent à l'intime. La nécessité de la justice exercée avec impartialité, l'accessibilité de tous à ce pilier de la démocratie sont des enjeux fondamentaux de liberté et d'émancipation.

Les avocats de la métropole toulonnaise seront à nos côtés pour nourrir de vastes sujets de réflexion: où en est la justice ? Quels moyens pour l'exercer ? De répression en réhabilitation, de coupable en victime, de l'enquête, au verdict, à la privation de liberté ou à l'élargissement du droit à la politique, toutes ces problématiques, c'est toute une thématique.



## Mars

30 mars → 3 juin 2023

Expositions

Hall du Liberté et Rue des Arts

### Visages de Justice

Grégoire Korganow

Hall du Liberté

### Lieux et gens de Justice

Concours photo du Barreau de Toulon

Jeu.30 mars

20h30

Table ronde

Le Liberté

### Comment garantir

### l'impartialité de la Justice ?

Sophie Caïs

Delphine Hecquet

Elsa Johnstone

Sylvie Mottes

Arnaud Philippe

## Avril

Jeu. 6 avril

21h45

Nuit Liberté | DJ set

Le Liberté

### Goldie B

Mer. 12 avril

14h30

Ciné-famille

Le Liberté

### Parvana, une enfance en Afghanistan

Mer. 12 avril

19h

Ciné-rencontre

Le Liberté

### Jusqu'à la garde

Violences conjugales : comment la justice protège les victimes ?

Retrouvez tous les spectacles du Théma sur notre brochure de saison ou sur notre site internet.



## Mai

Mer. 10 mai

14h30

Ciné-famille

Le Liberté

### Robin des Bois

Ven. 12 mai

19h

Conférence

Le Liberté

### Gisèle Halimi :

### une farouche liberté

Annick Cojean

Sophie Couturier

Mar. 23 mai

12h15

Mardi Liberté | Théâtre

Le Liberté

### Che vuoi, cosa vedi

Artmacadam

Mer. 24 mai

19h

Ciné-rencontre

Le Liberté

### Carte blanche à

### l'Ordre des Avocats de Toulon

Ven. 26 mai

18h30

Table ronde

Châteauvallon

### Entrez dans nos prisons

Valérie Dassonville

Mouloud Mansouri

Valérie Müller

Dominique Simmonot

Suivi de la projection de *Danser sa peine* de Valérie Müller à 21h.

Mar. 30 mai

14h et 19h

Journée de projection

Le Liberté

### Clôture des Courts-

### métrages en Liberté #9

Mer. 31 mai → Ven. 2 juin

Festival

Châteauvallon

### Festival Vis-à-Vis

## Juin

Dim. 25 juin

14h30

Théâtre

Le Liberté

### Les Apparus

Ateliers en Liberté

# Les rendez-vous

du Théma #43

## Presse nationale — ZEF

**Isabelle Muraour**

Attachée de presse

[contact@zef-bureau.fr](mailto:contact@zef-bureau.fr)

06 18 46 67 37

**Clarisse Gourmelon**

Assistante

[clarisse@zef-bureau.fr](mailto:clarisse@zef-bureau.fr)

06 32 63 60 57

## Presse régionale et communication

**Jonas Colin**

Chargé de communication

[jonas.colin@chateauvallon.com](mailto:jonas.colin@chateauvallon.com)

04 94 22 74 05 — 06 28 73 46 60

**Samantha Fontaine**

Responsable Communication

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille

[samantha.fontaine@justice.fr](mailto:samantha.fontaine@justice.fr)

04 91 40 86 08 — 07 77 16 34 64

## Châteauvallon-Liberté, scène nationale

**Châteauvallon, scène nationale**

795 Chemin de Châteauvallon

CS 10118 — 83 192 Ollioules

**Le Liberté, scène nationale**

Grand Hôtel — Place de la Liberté

83 000 Toulon

[chateauvallon-liberte.fr](http://chateauvallon-liberte.fr)

09 800 840 40

**Rejoignez-nous !**



@ChateauvallonLiberte



Châteauvallon-Liberté,  
scène nationale



@chatolib\_sn



Châteauvallon-Liberté,  
scène nationale



@chatolib\_sn